

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Education et motricité

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- › Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)
- › Parcours Education et motricité

Présentation

L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFR STAPS) est une composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Cette UFR s'étend sur deux sites géographiques : Grenoble-Domaine Universitaire et Valence.

Forte de plus de 70 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, l'UFR STAPS Grenoble-Valence de l'UGA, s'acquitte des trois missions universitaires classiques dans la discipline des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), 74ème section du Conseil National des Universités (CNU) :

- Recherches sur les thématiques de motricité humaine ou d'homme en mouvement, en liaison avec trois des six pôles d'excellence définis à l'UGA
- Formations initiales et continues ouvertes au contexte européen et international, au niveau Licence STAPS* et au niveau master en activités physiques, sportives et artistiques, dans les secteurs de l'éducation (préparations au concours des métiers de l'enseignement), de l'intervention (préparations au concours des métiers dans les collectivités territoriales), des activités physiques adaptées et de la santé (métiers des secteurs social et médico-social), du tourisme et des loisirs sportifs et de la recherche ;
- Services et conseils à la société, à tout citoyen de l'agglomération grenobloise, désireux d'approfondir la gestion de sa vie physique, que ce soit à des fins de performance ou de santé.

* : diplôme à Bac + 3

L'objectif général de la Licence STAPS est de former des étudiants capables d'animer et d'encadrer un groupe en toute sécurité, d'intervenir au sein d'une structure ou en tant qu'indépendants, de concevoir et organiser des programmes ou des événements dans le domaine des activités physiques et sportives (APS). La formation s'appuie sur une culture scientifique pluridisciplinaire, une connaissance de différentes APS et l'acquisition de compétences professionnelles dans les différents parcours proposés dans cette Licence

Les objectifs de formation de la mention Éducation et Motricité sont de former des étudiants capables de :

- établir des diagnostics ;
- concevoir des dispositifs d'enseignement adaptés à différents niveaux de pratique, dans le cadre d'un projet pédagogique ;
- conduire, en face à face pédagogique direct, et évaluer, des séances utilisant la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) dans un but éducatif ;
- exercer en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, en milieu éducatif et scolaire.

Leur niveau de maîtrise des connaissances et des compétences disciplinaires et transversales doit leur permettre de poursuivre en Master dans des conditions optimales.

Les connaissances attendues dans cette mention sont :

- une culture technique, technologique et scientifique propre aux APSA ;
- des connaissances scientifiques et leur maîtrise au sein des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (Sciences de la vie ; sciences humaines et sociales ; sciences de l'intervention) ;
- une mobilisation des résultats de la recherche dans les domaines concernés ;
- des connaissances techniques et anthropologiques dans le domaine des APSA ;
- une mobilisation des modèles technologiques construits dans le domaine des APSA permettant l'observation, l'analyse, le diagnostic et la formulation de contenus de formation ;
- des connaissances d'une langue vivante, des statistiques, de la technologie de l'information, des multimédia... ;
- une méthodologie de l'expression écrite et orale ;
- une connaissance et une expérience des spécificités des enseignements primaire et secondaire et des problématiques dans ces milieux éducatifs ;
- une connaissance didactique et pédagogique des APSA ;
- une connaissance et une maîtrise des textes réglementaires et institutionnels régissant l'exercice des métiers concernés ;
- une éthique professionnelle, responsabilité et sécurité.

Admission

Conditions d'admission

La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté en équivalence (capacité en droit, DAEU,...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable).

La deuxième et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

La licence STAPS EM est ouvert aux étudiants titulaires de 120 crédits obtenus dans le cursus STAPS ou via une validation d'acquis ou d'études selon les conditions déterminées par l'université.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

Sachez que la procédure diffère selon le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Retrouvez les conditions d'admission sur le site web de l'UFR STAPS.

Pré-requis obligatoires

Pré-requis nécessaires pour réussir en STAPS

a- Un Niveau SCOLAIRE ECRIT et ORAL suffisant : Avoir une culture scientifique et méthodologique acquise au lycée.

b- ETRE SPORTIF ! Avoir un niveau suffisant à la fois : dans plusieurs sports (Polyvalence), au moins 14/20 en EPS., dans une SPECIALITE SPORTIVE » (au moins niveau interrégional).

c- S'engager en CLUB : Dans une pratique sportive compétitive ou artistique en tant que pratiquant et futur cadre.

Etre capable de soutenir une quantité de pratique sportive importante : 15h/sem de sport. Pratiquer une spécialité sportive en club civil : minimum 2 entraînements/semaine + les compétitions

ATTENTION : cela suppose : une *préparation physique* avant la rentrée universitaire afin d'être en condition physique dès le début des cours, *d'entretenir* et gérer sa vie physique (savoir s'échauffer..) afin d'éviter les accidents, Avoir une grosse capacité de travail : 45 h / semaine. Les études universitaires nécessitent un travail personnel important. 15 h / semaine de travail personnel + la mise en place de la pédagogie inversée en 1re année STAPS à Grenoble implique que l'étudiant devra être capable de travailler seul (ou en groupe) face à son cours numérique pendant au moins 15 h de plus par semaine. 15 h / semaine de cours numérique : A cela s'ajoute les cours « en présentiel » (TD, TP, CM, Régulation Grand Groupe, Régulation Petit Groupe...). 15 h / semaine de cours classiques

L'étudiant possède une connaissance des métiers relatifs au monde éducatif et a un projet professionnel dans ce domaine. Avoir suivi l'UE de 2e année : étude du milieu professionnel de l'éducation. L'étudiant se dirigeant vers une 3e année EM possède d'une part, une base scientifique en STAPS et/ou en sciences de l'éducation, et d'autre part, une connaissance des principales technologies des activités physiques et sportives et artistiques. L'étudiant devra par la suite être en mesure d'adapter ces APSA aux personnes prises en charge.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives :

- Disposer de compétences scientifiques : Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté : Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations
- Disposer de compétences sportives : Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne : Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Public cible

La formation en licence STAPS est une formation scientifique.

Les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent de grandes difficultés en STAPS : une grande majorité de ces étudiants abandonnent avant la fin de la 1^{ère} année (9 étudiants sur 10 issus de bac pro et 7 sur 10 issus de bac techno). Les études en STAPS sont très exigeantes, un bon niveau de pratique sportive est nécessaire mais ne suffit pas. En 1^{ère} année, 8 matières (sur 14) sont scientifiques : biomécanique, anatomie, neurosciences, psychologie, physiologie, histoire, sociologie. Toutes les épreuves aux examens sont des épreuves écrites même les épreuves de technologie sportive (natation...).

Il faut également avoir un niveau suffisant à la fois dans plusieurs sports et dans une spécialité sportive.

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2020-21 : 170 euros

Poursuite d'études

> Master STAPS

La majorité des étudiants préfèrent continuer en master celui-ci préparant au concours de PE et PLC. Environ 20% d'étudiants de 3^e année s'insèrent directement dans la vie professionnelle. Pour ces étudiants qui ne poursuivent pas leurs études en master, 85% trouvent un emploi, généralement à temps plein, en CDI, dans leur secteur de formation. Le délai de recrutement est 10,7 mois pour les L3 EM.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Guillemain Isabelle
isabelle.guillemain@univ-grenoble-alpes.fr

Dupraz Yoann
Yoann.Dupraz@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- > Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)
- > Parcours Education et motricité